



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre
des Députés

Luxembourg, le 22 novembre 2019

Monsieur le Président,

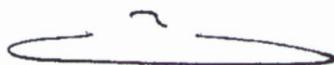
Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaitons poser une question parlementaire à Monsieur Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale.

Selon les informations de la presse écrite, il existe au Grand-Duché un manque de lits en néonatalogie. Ainsi 35 mères auraient dû être transférées à l'étranger en 2018 pour accoucher et jusqu'à présent 32 en 2019.

Au vu de ce qui précède, nous aimerions poser les questions suivantes aux ministres concernés :

- Les ministres peuvent-ils confirmer ces informations ?
- Dans l'affirmative, les ministres partagent-ils l'avis que l'on devrait prévoir des lits supplémentaires en néonatalogie afin que les femmes et nouveau-nés concernés puissent rester au Luxembourg ?
- Les ministres sont-ils prêts à légiférer à modifier le plan hospitalier dans ce sens ?
- Dans la négative, pour quelles raisons ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.



Jean-Marie Halsdorf
Député



Martine Hansen
Députée



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 22 novembre 2019

Objet : Question parlementaire n° 1510 du 22.11.2019 de Monsieur le Député Jean-Marie
Halsdorf et de Madame la Députée Martine Hansen - Lits en néonatalogie

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un
mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Pour le Président,

Mars Di Bartolomeo
Vice-Président de la Chambre des Députés